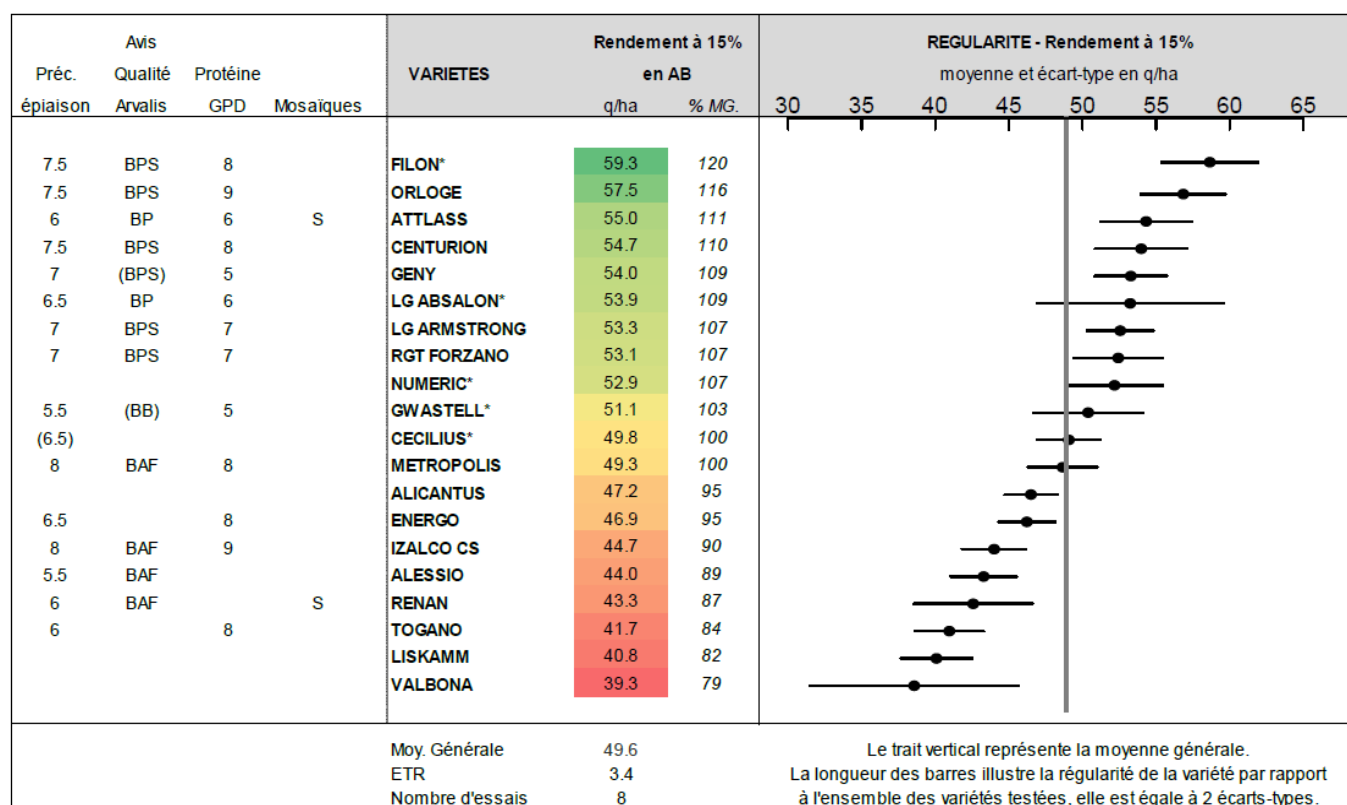


Quelles variétés de blé tendre faut-il choisir en bio ?

Le choix de la variété de blé en bio est capital pour plusieurs raisons : la teneur en protéines minimale de 10,5% est indispensable pour un débouché en blé meunier, de même que les propriétés de résistance aux différents bio-agresseurs (pouvoir couvrant, résistance aux maladies...) facilitent l'expression du potentiel de rendement. Les paysans boulangers s'intéresseront également de plus près aux qualités technologiques des différentes variétés. Pour vous aider dans vos choix, vous retrouverez ci-dessous le regroupement 2019 des essais blé tendre bio de la zone Sud d'ARVALIS-Institut du Végétal ainsi que les conseils de la Chambre d'Agriculture.

Une vingtaine de variétés communes ont été testées sur les différents sites d'essais dans le sud de la France. Pour celui de Salvagnac, la moyenne de rendement est de 43 q/ha et 10,4% de protéines (50% des variétés au-dessus de la norme). Voici les résultats du regroupement des 7 essais sud :

Figure 1 : Rendements 2019 - Arvalis



* : données estimées dans un ou plusieurs lieux

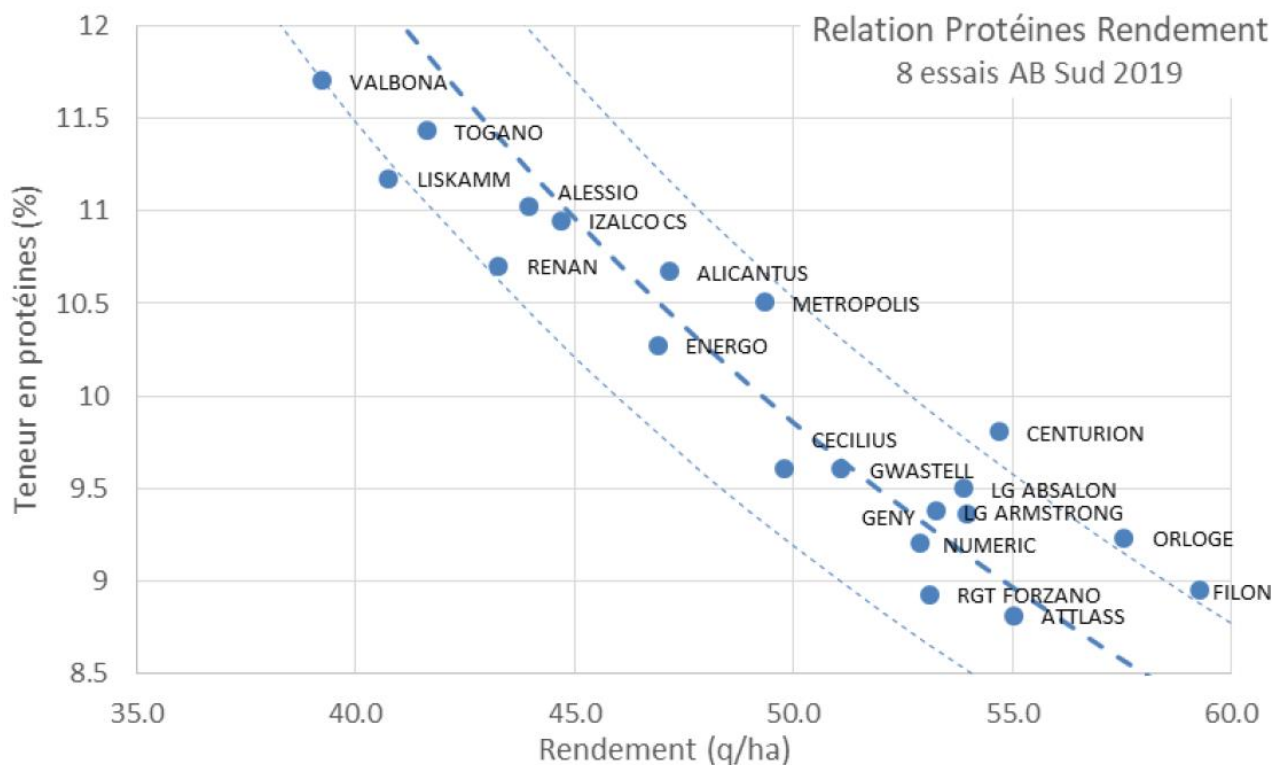
Rendement ou protéine : il faut faire son choix !

En agriculture biologique, les blés sont souvent menés en conditions limitantes en azote. Le choix de la variété pour valoriser au mieux l'azote présent dans les sols est donc primordial. Il existe en effet un phénomène de dilution de l'azote dans le grain qui aboutit à une diminution du taux de protéines dès lors que le rendement augmente (cf. Figure 2).

On peut distinguer les variétés en 3 grandes catégories :

- Potentiels limités mais teneurs en protéines élevées : Valbona, Togano, Izalco CS Forcali... → variétés qui sécurisent le taux de protéines pour un débouché blé meunier. A privilégier sur les parcelles où l'azote est plus limitant (pas d'engrais organique, précédant avec peu de reliquats)
- Compromis entre rendement et protéines : Renan, Energo → variétés références car très stables dans le temps
- Blés productifs mais à faible teneur en protéines : Atlass, Orloge, Filon, Solehio, LG Absalon... → variétés à privilégier pour l'alimentation animale et lors de la conversion C2. Préférer des parcelles avec un précédent type luzerne ou lentille et/ou apport d'engrais azotés organiques.

Figure 2 : Relation rendement/protéines en 2019 - Arvalis



Des profils de résistance aux maladies variables :

L'année 2019 a été relativement faible en pression maladies mais toutes ont pu être observées, permettant ainsi la comparaison des différentes variétés. La rouille brune est la plus à craindre sur notre territoire mais la rouille jaune est quant à elle de plus en plus présente et peut causer de grosses pertes de rendements. Etant donné l'absence de solution de secours, l'anticipation avec le choix d'une variété la plus résistante possible permet de mettre les chances de son côté.

LG Absalon, LG Armstrong, Alessio, Atlass et Energo présentent les meilleurs profils face à la septoriose et aux rouilles brune et jaune. Izalco CS a un bon niveau de résistance également à la fusariose des épis à l'inverse d'Orloge ou LG Armstrong. Attention aux variétés récentes telles que Filon qui a déjà sa capacité de résistance aux maladies affaiblie.

Des variétés pour contrôler l'enherbement :

En plus des autres leviers, le choix d'une variété de blé haute et/ou couvrante permet de contrôler davantage les adventices. Les variétés les plus couvrantes à montaison : Cécilius, Alessio, Rebelde, Geny et RGT Forzano. Energo et Filon ont une bonne capacité de tallage. Au contraire, LG Absalon et LG Armstrong ont un pouvoir couvrant assez limité. Les blés hauts peuvent aussi étouffer un certain nombre d'adventices mais attention au risque de verse en fonction des ressources en azote.

Figure 3 : Pouvoir couvrant (Caphorn à gauche, Renan à droite)



Figure 4: Résumé des caractéristiques en 2019 - Arvalis

Variété	Rendement	Protéines	Comportement Septoriose	Comportement Rouille Brune	Comportement Rouille Jaune	PS	Aristation	Recouvrement montaison
ALESSIO	Orange	Vert	Vert	7	8	Vert	Vert	Vert
ALICANTUS	Orange	Vert	Orange	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert
ATLASS	Vert	Orange	7	6	8	Orange	Orange	Orange
CECILIUS	Orange	Orange	Orange	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
CENTURION	Vert	Vert	5	7	7	Orange	Vert	Vert
ENERGO	Orange	Vert	Vert	Vert	7	Vert	Vert	Orange
FILON	Vert	Orange	6	5	8	Orange	Orange	Orange
GENY	Vert	Orange	6	5	7	Vert	Vert	Vert
IZALCO CS	Orange	Vert	7	5	8	Vert	Vert	Orange
LG ABSALON	Vert	Orange	8	7	7	Orange	Orange	Vert
LG ARMSTRONG	Vert	Orange	7	7	7	Vert	Vert	Orange
LISKAMM	Orange	Vert	Orange	Vert	Orange	Vert	Orange	Orange
METROPOLIS	Orange	Vert	Orange	Orange	Vert	Vert	Vert	Orange
NUMERIC	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Orange
ORLOGE	Vert	Orange	6	5	6	Orange	Vert	Orange
RENAN	Orange	Vert	Vert	8	5	Vert	Vert	Vert
RGT FORZANO	Vert	Orange	7	7	6	Vert	Vert	Vert
TOGANO	Orange	Vert	Vert	5	5	Vert	Vert	Orange
VALBONA	Orange	Vert	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange

Le choix de précocité pour s'adapter aux différentes parcelles :

Pour les parcelles les plus séchantes ou les semis les plus tardifs, il faudra bien sûr privilégier les variétés les plus précoces à épiaison (Valbona, Forcali, Metropolis, Izalco CS...). Au contraire les variétés tardives (Renan, Atlass, Alessio, Togano...) se plairont en sols plus profonds mais à semer suffisamment tôt. Cette règle est particulièrement vraie en bio où les semis sont tardifs à très tardifs.

Quid des variétés anciennes ?

L'utilisation de variétés de blé anciennes (datant d'avant 1950) en AB est pratique assez courante. Elles présentent plusieurs intérêts :

- Variétés souvent locales et adaptées au terroir (Barbu de Lacaune, Bladette de Puylaurens, Rouge de Bordeaux...)
- Variétés à fortes voire très fortes teneurs en protéines
- Pouvoir couvrant élevé, paille très haute
- Bonnes propriétés boulangères

Néanmoins, le potentiel de rendement est stable et souvent assez limité par rapport aux blés modernes qui ont une meilleure fertilité épi. Le risque de verse est également non négligeable dans les situations avec un peu d'azote. Attention aussi à la carie lors de la multiplication des semences.

Que les variétés soient modernes ou anciennes, il est toujours conseillé d'en cultiver au moins 3 ou 4 sur son exploitation afin de répondre au mieux à vos attentes, aux caractéristiques de vos différentes parcelles et de moins subir les aléas climatiques. N'oubliez pas qu'il faut plusieurs années pour se faire une bonne idée sur une variété !

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site de l'ITAB pour télécharger les fiches détaillées de chaque variété : <http://www.itab.asso.fr/activites/varietes-bles.php>

Avec la participation financière de l'Europe et de la Région Occitanie

<p>Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique précisée sur la carte ci-contre. Il s'appuie sur le réseau d'observation des cultures réparti sur cette même zone géographique et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.</p> <p>Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur les parcelles entières pour les cultures citées. N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques (ex. : blés CRC).</p> <p>Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions.</p> <p>Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation. (voir fiche Conditions d'utilisation des produits phyto)</p>		
 <p>Siège Social : 96 rue des agriculteurs - BP 89 - 81003 ALBI Cedex Tél : 05 63 48 83 83 Email : accueil@tarn.chambagri.fr</p> <p>Bulletin rédigé par</p> <p>Maëva COLOMBET 06 52 45 83 01 m.colombet@tarn.chambagri.fr Camille BOURGOIS 06 44 09 48 52 c.bourgeois@tarn.chambagri.fr Ghislain PERDRIEUX 07 86 41 91 41 g.perdrieux@tarn.chambagri.fr</p>	 <p>AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE Phytosanitaires, Développement durable</p>	
 <p>LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE</p>	<p>Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural" et l'AEAG</p>  <p>ENGAGEMENT DE SERVICE SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org Conseil-formation</p>	<p>La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA</p>